



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le mardi 11 juin 2019, 16 h
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un notaire et autorisation de signature du maire et du directeur général pour l'acquisition du Quai des Arts
3. Nomination des personnes responsables de l'application du règlement 2018-310 concernant l'interdiction de faire du camping sur les chemins publics, les places publiques et les plages
4. Demande d'avance de fonds – Festival Bleubleu
5. La levée de la séance